



Machine à carder rotative : les cardères à foulon.

IVR43_20142500228NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation